

Non aux attaques contre les travailleurs ! Augmentation des salaires et interdiction des licenciements !

Le 1^{er} mai, près de 300 000 personnes ont manifesté dans tout le pays pour la journée internationale de lutte des travailleurs, rappelant que seule notre solidarité permet de faire face aux attaques patronales. Une mobilisation que certains aimeraient bien voir disparaître ! L'ex-Premier ministre Gabriel Attal, en campagne, a ainsi déclaré : « *Le droit du travail empêche trop souvent le droit au travail.* »

Sous le capitalisme, on meurt du travail

Mais de quel « droit au travail » parle-t-il ? Celui de travailler plus longtemps, dans des conditions plus dures, avec moins de protections et davantage de risques ?

Le 17 avril, un intérimaire de 22 ans a été happé par une machine et un stagiaire de 15 ans écrasé par un chariot élévateur. En 2025, 1 297 travailleurs sont morts en France du fait de leur activité professionnelle, soit plus de trois par jour. Depuis janvier 2026, douze cheminots se sont suicidés, révélant l'ampleur des souffrances psychiques liées au travail. Voilà ce que recouvre ce « droit au travail » dans la bouche de ceux qui ne travaillent pas.

Toujours plus d'exploitation, toujours plus de profits

Pendant ce temps, la campagne présidentielle s'ouvre et les déclarations pro-patronales, mais surtout anti-ouvrières, se multiplient. Le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, le ventre encore plein de son récent déjeuner au Medef, propose de porter la durée du travail de 35 à 37 heures par semaine, ce qui ajouterait deux heures de travail hebdomadaire pour ceux qui travaillent à l'horaire légal et sucrerait deux heures supplémentaires à ceux qui sont obligés de travailler plus.

Pourquoi faudrait-il travailler plus, comme le voudraient la droite et l'extrême droite, alors que les licenciements se multiplient ? Alors que des millions de travailleurs sont déjà privés d'emploi, avec toutes les galères que cela implique, à commencer par la mise à l'écart d'une partie de la vie sociale ?

Les 2 000 ouvriers de Stellantis Poissy, menacés par la fermeture de leur site, apprécieront – comme tous ceux touchés par les plans de licenciements, de Nestlé à ArcelorMittal, en passant par Novasco ou Vencorex, ainsi que leurs sous-traitants.

C'est que la logique du patronat consiste à licencier à tour de bras et à intensifier le travail pour celles et ceux qui restent, afin d'augmenter des profits déjà colossaux. En 2025, les entreprises du CAC 40 ont versé un record de 107,5 milliards d'euros de dividendes.

Il faut interdire les licenciements et augmenter les salaires !

Le travail ne manque pas ! Nous en faisons déjà trop, dans des conditions épuisantes. Ce dont nous avons besoin, c'est de travailler moins longtemps, sans perte de salaire, et de partager le travail entre tous pour en finir avec le chômage.

Il faut aussi augmenter les salaires : il n'y a aucune raison pour que tous ceux qui galéraient déjà à cause des bas salaires subissent une hausse des prix de l'énergie et des produits essentiels, conséquence de la concurrence capitaliste sauvage, qui débouche inévitablement sur des guerres commerciales et des guerres tout court. Et, pendant que nous tirons le diable par la queue, des groupes comme Total accumulent des profits record.

Mais rien ne viendra d'en haut. Seule notre organisation collective, dans les usines, les hôpitaux, les bureaux, sur les chantiers, pourra aboutir à une lutte d'ensemble pour imposer, face à l'offensive générale du patronat, hausses de salaire, interdiction des licenciements et réduction du temps de travail.

Bientôt un flic à la maison

Lors de leur télétravail, les secrétaires médicales sont contraintes par l'encadrement à ne faire que de la frappe sur le logiciel de dictée, ce qui interdit à certaines de faire leur propre travail. Tout ça pour que les cadres puissent garder un œil sur l'activité des collègues. La direction impose des cadences pour rattraper le retard de comptes-rendus à taper, imposons-lui d'embaucher !

La saison de la pêche est ouverte

À la morgue, l'entreprise qui vient nettoyer les casiers s'est plainte d'avoir retiré un sceau entier d'asticots. Et pour cause, les armoires ne sont pas étanches, donc la présence d'un corps en décomposition entraîne inévitablement la contamination des autres. Pour financer du matériel de meilleur qualité, la direction compterait-elle vendre les asticots comme appâts ? Pas très respectueux tout ça.

Prenez une grande inspiration !

Dans le local de la morgue où travaillent les thanatopracteurs, il n'y a ni ventilation, ni fenêtre. Pour éviter de suffoquer avec le formol, ils sont bien obligés de travailler porte ouverte, ce qui met également en danger les collègues dans les autres pièces. La direction c'est alors interrogée : n'y aurait-il pas une exposition passive des agents à ce produit volatil cancérigène ? Comme si la dangerosité du formol était encore à prouver...

C'est mieux d'être enrhumé

Comme un problème n'arrive jamais seul, il semblerait que l'une des chambres frigorifiques qui sert de stockage des scellées judiciaires soit tombée en panne. L'odeur a rapidement envahi les services alentour. Pour ce qui est de l'étendue des dégâts, cela reste encore à voir.

Cachez ce racisme que je ne saurais voir

Le 19 avril dernier, à Espaly-Saint-Michel, un retraité tirait à la carabine à plomb sur des enfants qui jouaient au ballon en criant : « *Dehors les nègres et les Arabes.* » Interpellé peu après, il ressortait libre du commissariat. Selon les policiers, rien dans les déclarations des témoins et des victimes ne venait accréditer la thèse d'un acte raciste. Et pour cause ! Selon le père d'un enfant visé, les injures racistes proférées par le tireur ont disparu de sa déposition et de celle de son fils. Une manière pour les flics de montrer qu'ils sont d'accord avec le tireur ?

Les précaires au boulot !

Le 2 mai, le gouvernement a précisé les modalités concernant une prime carburant de 50 euros. Outre un montant ridicule en comparaison de la hausse des prix, cette aide ne s'adresse qu'aux salariés dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 16 880 euros par part. C'est-à-dire en dessous d'un Smic annuel. Une façon de dispenser les patrons des indispensables augmentations de salaire, ne serait-ce que pour permettre aux travailleurs précaires de continuer à venir les enrichir.

Nestlé : licenciements massifs malgré des milliards de profits

Neuf milliards d'euros de bénéfices en un an, ce n'est visiblement pas assez pour Nestlé. Alors que l'entreprise a largement les moyens de préserver les emplois et les salaires, en France, environ 180 postes vont disparaître, en achats et en logistique. Ce n'est qu'une partie d'un plan beaucoup plus brutal : 16 000 suppressions de postes annoncées à l'échelle mondiale. Autant de travailleurs condamnés au chômage pendant que le groupe continue d'engranger des milliards.

Circulez à prix d'or, y'a rien à voir !

Selon un document du gouvernement, les marges brutes des distributeurs de carburants ont augmenté de plus de 10 % depuis le début de la guerre au Moyen-Orient.

Le 19 avril dernier, la porte-parole du gouvernement avait pourtant assuré avec aplomb qu'aucune « *hausse indue* » n'avait été « *observée* » depuis le début de la crise. Le ministre délégué au Pouvoir d'achat disait encore que les distributeurs « *jouaient le jeu* ». Le jeu du profit oui, en faisant les poches de ceux qui doivent prendre la voiture pour aller travailler !

Un gouvernement des riches, pour les riches, par les riches

Comme chaque année, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a publié les déclarations d'intérêts et de patrimoine du gouvernement.

Ils possèdent en moyenne un patrimoine de 1,5 million d'euros et quatorze d'entre eux sont millionnaires. En tête : Jean-Noël Barrot (4,6 millions d'euros) et Roland Lescure (4 millions d'euros). Pas étonnant que ces bourgeois travaillent en priorité pour leurs semblables.